
MUNICIPALITE

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Renens, le 26 septembre 2007/MHe/md

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

Acquisition de la rue Neuve 4b

Le 30 juin 2007, la Commune a acquis le petit bâtiment situé à la rue Neuve 4b pour le prix de Fr. 240'000.--. Il s'agit en fait d'un local indépendant d'une surface de 78 m2 qui abritait anciennement la bibliothèque Globlivres.

La Municipalité a estimé qu'il était important d'agrandir son parc immobilier par l'acquisition de ce local en raison de sa situation stratégique au début de la rue Neuve. Elle a également vu une possibilité de reloger les associations installées actuellement dans les maisons qui seront démolies dans le cadre du projet du Centre.

Responsable environnemental

Dans sa séance de mai 2007, le Conseil communal a accepté le principe de la création d'un poste de responsable environnemental.

La campagne de recherche pour ce poste a permis de recevoir près de septante dossiers de candidature. Cinq candidats ont été reçus lors d'un premier entretien et deux ont été retenus pour la suite de la procédure. A l'issue de celle-ci, compte tenu de ses compétences en matière de gestion des déchets et de management environnemental, le choix s'est porté sur M. Frédéric Schweingruber, ingénieur en gestion de la nature, habitant de Renens, âgé de 32 ans qui a, après divers stages, été responsable de la compostière de la plaine de l'Orbe et chef de projet au sein du bureau Bird. Son entrée en fonction est prévue pour le 1er novembre 2007.

Construction de logements protégés aux Baumettes

Aux Baumettes, un plan de quartier s'active puisque le site de l'EMS sera complété par deux immeubles destinés à abriter 32 appartements protégés (ainsi qu'un appartement pour le concierge - animateur et un studio pour des visiteurs occasionnels).

Les appartements protégés sont des structures autonomes. Très faciles d'accès pour les personnes à mobilité réduite, ces logements disposent de toutes les facilités d'un appartement normal. Ce type de logement, favorisant une large autonomie de la personnes handicapée, est complémentaire à l'offre existante.

Le projet a été choisi à la suite d'un concours architectural pour ses qualités intrinsèques qui conjuguent «espaces privés» et «espaces collectifs» ainsi que pour sa mise en valeur du parc et l'occasion qu'il offre de pérenniser une dizaine de jardins familiaux à l'issue de la construction. Il sera bientôt soumis à l'enquête publique et le début du chantier est prévu à l'automne 2008.

Le site qui accueillera ces bâtiments constitue la partie du terrain, propriété de la Fondation « Les Baumettes », mise à disposition de la Commune pour des jardins familiaux en attente de l'extension de l'EMS et ce depuis 1985. A l'heure actuelle, la parcelle est occupée par 35 jardins, dont 2 sont cultivés par la Fondation et 33 sont loués à des tiers par la Commune.

Face à cette situation, la Municipalité doit résilier les baux des jardins au 31 mars 2008. Vu que le chantier ne débutera qu'à l'automne 2008, les jardiniers pourront rester gratuitement jusqu'à ce moment et il sera nécessaire de trouver des solutions de rechange pour le printemps 2009.

Tout d'abord, comme ce fut le cas à Florissant, toute parcelle vacante sur le territoire communal sera accordée en priorité aux jardiniers des Baumettes, dont le déménagement sera facilité dans toute la mesure du possible.

Par ailleurs, une dizaine de nouveaux jardins seront créés dans la zone des Biondes, dans sa partie supérieure. Au Sud des voies, la Municipalité envisage la création d'environ 35 jardins derrière le CTC. Un préavis allant dans ce sens sera déposé prochainement.

Ainsi, tous les jardiniers devraient retrouver un coin à cultiver à leur convenance. Certains d'entre eux retourneront même aux Baumettes après le chantier.

Les locataires des jardins familiaux et les propriétaires voisins ont été informés début septembre lors de séances spécialement destinées à leur intention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz